



Déclaration CFDT du CMO lors du CSE extra du 15 mai 2020.

Les élus CFDT du Crédit Mutuel Océan ont voté FAVORABLEMENT sur ce plan de prévention lié à la pandémie COVID-19 jusqu'au 30 mai 2020.

Nous accueillons favorablement l'idée de la création d'un groupe de travail sur le DUER intégrant (entre autres) les risques du télétravail.

La CFDT accompagne son vote d'une demande de mise en place de retours d'expériences direct des salariés via la BAL, GRH, etc. en vue d'un bilan aux élus du CSE.

La CFDT renouvelle sa demande d'ouvrir les négociations d'un accord d'entreprise sur le télétravail au CMO, en prenant compte des recommandations et/ou préconisations du GT, retours d'expériences (grh, enquête, retours salariés, etc.). Vous connaissez depuis très longtemps notre volonté et détermination à vouloir construire et encadrer ce mode de travail pour les salariés du CMO.

La CFDT reste vigilante sur les applications concrètes des mesures mise en place localement.

Par la démarche de la direction, nous notons une volonté de construire un dialogue social d'un nouvel ordre. Pour nous, il y a un avant et un après cette crise sanitaire, et nous nous attacherons à donner un nouvel élan dans cette construction future pour les salariés et le CMO.

Merci de votre écoute.